

Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT DE BAGOTVILLE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	55
Établissement	CIUSSS DU SAGUENAY – LAC-SAINT- JEAN	Adresse	562, RUE VICTORIA
Région	Saguenay - Lac-Saint-Jean	Ville	Saguenay

Informations sur la visite

Date de la visite	8 octobre 2024	Reddition de comptes 1	8 octobre 2025
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités	Aucun mécanisme structuré n'est mis en place	En cours
de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.	

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation afin de	En cours
impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux	favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont	
besoins des résidents.	pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs	
	proches.	

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :



- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

	nenosina es inter also pinan es realiseesi		
I	Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
	3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	• Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.	Réalisé
I	Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
	4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	 Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	Réalisé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	En cours

Milieu de vie





Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents; Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.	 Le milieu de vie n'est pas animé ou n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement